



L'histoire du travail social a besoin de forces nouvelles

Au nom des membres de notre association je vous souhaite une bonne et heureuse année 2007, qu'elle soit douce et sereine pour vous et tous ceux que vous aimez. Je profite de ce dernier bulletin de l'année 2006 pour vous rappeler que notre association, qui, en une dizaine d'années d'existence, a produit 23 articles et organisé deux colloques, a besoin d'être soutenue. Les chantiers ne manquent pas et requièrent des forces nouvelles. Nous serions heureux d'accueillir parmi nous des personnes qui souhaitent participer à des recherches en cours ou proposer des thématiques nouvelles. L'histoire du travail social reste à faire, les sources disparaissent chaque jour, par négligence ou pilonnées faute de place pour les conserver. Les témoignages oraux qui permettent de connaître les pratiques des dernières décennies demandent des bonnes volontés pour être recueillies. Cette volonté de conserver, d'écrire et de diffuser ne doit cependant pas masquer qu'il s'agit également d'un moyen de se rencontrer et de travailler dans une ambiance chaleureuse et amicale, très éloignée des contraintes de la recherche institutionnelle.

A tous ceux et à toutes celles qui ne peuvent pas nous rejoindre, nous demandons, s'ils trouvent quelque intérêt à nos travaux et à notre bulletin, d'apporter leur aide soit en adhérant à l'association pour ceux qui ne le sont pas, soit en renouvelant leur adhésion en payant leur cotisation ce qui nous aide grandement. Ces participations s'ajoutent aux participations matérielles de l'Université de la Méditerranée, de l'Université de Provence, de l'URIOPSS, en attendant des subventions demandées au Conseil Général et au Conseil Régional.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui publie, entre autres, un texte inédit de Pierre IIDIART disparu il y a vingt ans.

Paul ALLARD,
Président de l'APREHTS

Les sujets d'examen au Diplôme d'Etat des Assistentes Sociales 1948 - 1975

Vingt ans après sa mort, le 1^{er} juin 1986, nous publions un article de Pierre IDIART, sociologue ; ce texte a été rédigé en 1975. Dans cette période et les années suivantes Pierre IDIART a collaboré avec le Comité de Liaison des centres de formation permanente et supérieure en travail social notamment dans les travaux et recherches qui ont abouti à la création, en 1978, du Diplôme Supérieur en Travail Social. Chercheur intéressé par le travail social, Pierre IDIART est intervenu comme formateur dans des formations initiales d'assistants de service social, notamment lors de l'instauration du mémoire de recherche comme épreuve du DEAS, et dans les formations supérieures en travail social. Aux coté d'Yvonne KNIEBHIELER, il s'est engagé dans le chantier de recherche sur l'histoire du service social et, dans la région, il a été, au début des années 80, l'un des animateurs de l'atelier régional pour la recherche en travail social Les sujets d'examen dont traite cet article sont des écrits présentant une situation sociale pour laquelle ils devaient, par écrit, suggérer une action, soumis aux candidats aux DEAS avant la réforme de 1981

1. INTENTIONS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

L'intérêt d'une recherche sur les sujets d'examen, proposés aux candidats au Diplôme d'Etat d'Assistant(e) Social(e), dépasse les objectifs purement pédagogiques que cette recherche pourrait se donner, d'un point de vue utilitaire, afin d'ajuster la préparation des candidats aux difficultés de l'épreuve. Dans l'énoncé de ces sujets, l'analyse de contenu peut permettre de déceler les préoccupations des examinateurs. Ces préoccupations renvoient parfois à l'actualité. Elles tiennent compte des modifications de programme. Plus généralement, elles mettent en oeuvre un certain nombre de représentations du Service Social et de la profession d'Assistant(e) Social(e). Ces représentations intervenant en situation d'examen, elles y acquièrent un certain caractère normatif, au moins par fréquence. A travers ces sujets d'examen, nous pouvons donc rechercher une image ou un modèle professionnel.

L'analyse de contenu est une technique encore jeune, dans la mise en oeuvre suppose un long travail précautionneux. Ce travail reste à faire sur les sujets d'examen. Ce qui en est présenté ici est à peine une ébauche, destinée simplement à en souligner l'intérêt et à susciter des discussions, pour que cette analyse soit poursuivie et approfondie par les historiens du Service Social français.

L'histoire du Service Social peut faire appel à bien d'autres sources. Pour éclairer la signification des sujets d'examen en matière de représentations et d'idéologies normatives, il faut bien recourir à des explications historiques sur l'évolution de la société et sur l'évolution de la profession, obtenues par ailleurs et qui seules peuvent rétablir le contexte nécessaire à la compréhension de l'expression signifiante et significative. Le recours au texte de sujets d'examen présente néanmoins un intérêt particulier pour l'histoire, parce que le texte est par excellence la source objective sur laquelle l'historien peut capter méthodiquement son information. En dehors des textes législatifs et réglementaires, il existe peu de documents témoignant du Service Social vécu, et même peu de documents didactiques sur le Service Social enseigné. Le texte des sujets d'examen se trouve déjà suffisamment valorisé par cette pénurie, mais il présente en outre un intérêt spécifique. On peut considérer, en effet, qu'il

institue une sorte de synthèse des préoccupations essentielles dont les unes se réfèrent à l'idéal professionnel, les autres à son cadre légal d'exercice, d'autres à l'expérience vécue des réussites et des échecs, d'autres enfin au niveau de compétence attendu des candidats au Diplôme d'Etat.

Cette richesse du contenu accuse la difficulté d'un premier essai d'interprétation. Elle en excusera les inévitables insuffisances.

2. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Dans la mesure où l'énoncé de sujets d'examen jalonne l'histoire du Service Social français, on cherchera à y déceler la trace d'évènements qui n'ont pu manquer de retentir sur cet énoncé.

Ce sont les évènements pédagogiques qui ont tout naturellement le premier impact et le plus direct sur les énoncés impliqués dans une situation d'examen. Les dates de 1952, 1962, 1968, offrent immédiatement la possibilité de classer la documentation en quatre périodes, les ruptures discriminatoires se trouvant a priori justifiées soit par la modification des programmes, soit par la modification de l'attitude pédagogique opérée en 68 pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Les évènements pédagogiques ne sont eux-mêmes que la résultante d'un ensemble de changements sociaux. Ils permettent d'opérer la distinction des périodes. Ils n'en fournissent qu'indirectement la raison. Celle-ci est à rechercher dans d'autres évènements et d'autres changements plus larges ou plus profonds. Néanmoins, la formulation du changement pédagogique sert de guide dans cette recherche. Parmi les évènements ou les changements contemporains, la rupture pédagogique a opéré une sélection. Il est intéressant de saisir la signification de cette sélection en la référant à l'ensemble du contemporain. En attendant une meilleure exploration du contexte de la pédagogie en Service Social, nous pouvons retenir comme évènements marquants entre 1948 et 1975 : l'introduction progressive en France des méthodes américaines de "case-work" à partir de 1952, la valorisation universitaire des études d'Assistant(e) Social(e) par l'exigence du baccalauréat et l'introduction de disciplines universitaires dans le programme d'enseignement, la guerre d'Algérie à partir de 1956, l'avènement de la Ve République en 1958, le rapatriement massif des Pieds Noirs en 1962, la dépression économique de 1967, la révolte de mai 68, l'organisation de la formation permanente en 1971, la crise de l'énergie en 1973, et au cours des années 60, l'importation progressive des modèles de vie américains en matière de circulation automobile, urbanisme discriminant ou ségréatif, toxicomanie, limitation des naissances, criminalité, pornographie, scolarisation.

La perspective historique, que privilégie la chronologie objective des données de la recherche, invite à projeter dans l'examen du contenu la trame d'une évolution. L'évolution, qui se traduit dans l'énoncé des sujets d'examen, réfère à l'évolution du Service Social lui-même. Cette évolution du Service Social, perçue dans une perspective qui privilégie l'histoire, peut être appréhendée soit comme un développement organique favorisé par l'ensemble du corps social et continu, soit comme la conséquence de pressions extérieures de diverses natures. Ce faisant, on passe inéluctablement de la simple observation, vérifiant des

hypothèses par des faits, à un essai de compréhension et d'explication qui fait implicitement ou explicitement recours à une théorie.

La théorie générale qui inspire la recherche historique sur l'évolution du Service Social, est que le Service Social est dans l'histoire. Il change donc avec elle. Il est donc autre chose que ce qu'il veut être, et jamais exactement ce qu'il croit être, puisqu'il ne peut se vouloir et se croire qu'étant ou existant, alors qu'il est simplement devenant. Il ne faut pas demander à l'Histoire ce qu'est le Service Social en soi, encore moins ce qu'il devrait être. Tout ce que l'Histoire peut nous apprendre, c'est comment le Service Social devient, en se croyant et se voulant autre qu'il n'est, et tel ou différent qu'il existe.

3. LE SCHEMA GENERAL D'EVOLUTION

Après plusieurs tentatives pour caractériser globalement les quatre périodes classificatoires des données - 1948-52, 1952-62, 1962-68, 1968-75 - on en vient à penser que le recours le plus direct est aussi le plus opératoire, et que l'objectif pédagogique accuse des variations significatives d'une période à l'autre.

Qu'une série de sujets d'examen puisse traduire des objectifs pédagogiques et recueillir l'écho de leur évolution, c'est là une corrélation à priori dont on mettra difficilement en doute la validité. Elle fournit donc une bonne base d'exploration méthodique. Le schéma général qui en résulte est inévitablement sommaire, car les sujets d'examen ne peuvent être tenus pour un ensemble de données suffisant à l'étude de l'évolution de la pédagogie en Service Social. Ce schéma, pour autant qu'on peut l'appuyer sur une analyse rigoureuse des contenus, doit simplement être considéré comme un guide utile pour des recherches parallèles, plus ou moins convergentes.

La succession des périodes, et des variations d'objectifs pédagogiques correspondantes, peuvent être caractérisées par la nature ou le type des compétences professionnelles attendues de l'Assistant(e) Social(e) et dont le sujet d'examen doit lui offrir l'occasion de témoigner par la rigueur technique de son discours. Pour caractériser la nature ou le type des compétences professionnelles attendues, on peut avoir recours au langage pédagogique. Celui-ci distingue communément trois savoirs - le savoir, le savoir faire, le savoir être- auxquels on peut se permettre d'adjoindre un quatrième savoir, pour les besoins de la classification, mais aussi pour d'autres raisons - le savoir devenir.

Le savoir faire est privilégié dans la pédagogie de 1948-52. Il conviendrait d'étudier la correspondance de cet objectif privilégié avec tout le contexte historique, mais en particulier avec l'organisation et le programme de la formation et de l'examen avant 1952. Ce privilège du savoir faire sur les autres savoirs se traduit dans l'énoncé des sujets par la demande plus fréquente de description de processus d'intervention, ou d'attitudes. En bref, l'A.S. d'avant 1952, c'est d'abord quelqu'un à qui l'on demande de savoir d'avance ce qu'il convient de faire dans un nombre déterminé de situations précises. A cet égard, elle s'apparente étroitement à l'infirmière, qui seconde le médecin dans une procédure où diagnostic, pronostic et traitement font l'objet d'une nomenclature fermée de symptômes d'actes. Pendant cette période, la mention d'une collaboration directe ou indirecte avec le corps médical intervient dans tous les énoncés de sujets médico-sociaux, et pour quatre des quinze énoncés de sujets sociaux. Quand l'A.S. n'est pas mentionnée par ses initiales, les sujets n'énoncent que le féminin "Assistante

Sociale" - 5 fois dans les sujets médicaux, 2 fois dans les sujets sociaux. Le Médecin, de son côté, est mentionné seulement deux fois, mais les deux fois à l'occasion des observations ou des renseignements que l'A.S. est tenue de lui fournir ou de lui apporter.

Le savoir est privilégié dans la pédagogie de 1952-62. Ceci correspond naturellement à la valorisation universitaire de la formation professionnelle, amorcée par le programme officiel de 1952 et contemporaine de la curiosité des professionnelles diplômées manifestée à la même époque pour la théorie du Service Social enseignée dans les universités étrangères. Cette valorisation du Savoir se traduit dans les énoncés par l'abandon des descriptions de procédures au profit du discours sur les problèmes. Dans 31 sujets sociaux (l'année 1956 manque à la collection étudiée) le mot "problème" apparaît 5 fois ; les mots "études, enquêtes, sciences, conception, objet, forme, manifestations", font référence expresse à des acquisitions de savoir universitaire ; la candidate est invitée à "donner son opinion, suggérer des initiatives, juger de la législation, comparer des textes, préconiser des mesures, définir des termes, montrer la valeur d'une enquête, aider à la solution de problèmes, analyser, exposer, apprécier, opter, concevoir, sérier, proposer un plan, appliquer de grands principes, éviter les écueils de l'enquête sociale. Dans 40 sujets médicaux, le mot "problèmes" apparaît aussi 5 fois ; la candidate est invitée à "faire de l'éducation, informer le public recueillir des renseignements et donner des informations, définir, expliquer, exposer, montrer, rédiger une causerie, expliquer pourquoi les problèmes doivent être connus, exposer une causerie très simple à des parents, à des élèves, assumer un rôle éducatif, démontrer l'efficacité, dire brièvement ce qu'elle sait, faire l'éducation sanitaire des jeunes mères ou des familles, convaincre par des arguments les familles réticentes c'est à dire à répéter le discours pédagogique qu'elle aura assimilé en vue d'aboutir à un consensus sur les normes de comportement social et leur observation.

La période 1962-68 semble mettre davantage l'accent sur le savoir être, car elle correspond à la diffusion et à la vogue du "case-work" et de la "supervision". Les sujets sociaux font référence à des situations particulières "aux soin d'un secteur, hors mariage, dans les grands ensembles, dans les équipements sociaux et culturels, à la permanence ou à domicile, dans le cas des migrants, en équipe" ; et dans ces situations, il convient de s'intéresser à "l'action sociale, aux facteurs sociaux, à l'inadaptation scolaire, aux aspects familiaux des problèmes du logement, au maintien des liens, aux problèmes humains, à l'insertion sociale, à l'orientation du service, au libre choix, à la signification des indices, aux facteurs d'appréciation de la situation, aux hypothèses de travail, à l'établissement de la relation, aux raisons d'une déontologie propre au Service Social, aux caractéristiques de l'aide apportée" ; sans que l'on puisse invoquer désormais un savoir faire ajusté d'avance à telle ou telle catégorie de problèmes ni même un savoir tout à fait sur les problèmes indépendamment des situations. Les sujets médicaux font place aux mêmes préoccupations de psychologie profonde et du latent dans leur intérêt pour "la santé des adolescents", la lutte contre les maladies mentales ou l'alcoolisme, la distinction entre milieu urbain et rural pour l'éducation sanitaire, l'hygiène mentale de la femme au travail et l'équilibre de son foyer, le cas de la mère malade et le cas de la mère qui travaille comme raison d'un placement d'enfant, les accidents d'enfants, les anomalies psychiques précoces, la protection sanitaire des personnes âgées, l'enfant handicapé physique, la famille de l'handicapé, le rôle de l'Assistante polyvalente en hygiène mentale, la socialisation de l'enfant d'âge scolaire à travers des milieux concurrents, les conséquences relationnelles des hospitalisations, de la crèche", bref la préoccupation du malade commence à l'emporter sur la science de la maladie, et l'attitude du soignant entre désormais dans la médication.

Après 1968, ce sont les changements qui obtiennent la vedette, et moins ceux que l'on constate que ceux que l'on espère. Aussi convient-il de savoir devenir pour être prêt à fonctionner dans la société de demain, et au besoin, en hâter l'avènement. Les sujets sociaux s'interrogent sur les mérites respectifs de "la protection judiciaire et de la protection sociale, du service social individuel et du service social de groupe, de la formation professionnelle et de la culture gratuite, de la femme au foyer et de la femme au travail" et sur le sens qu'il convient de donner désormais à "l'aide, au loisir, au secteur, à l'adoption, à l'éducation, au groupe familial, à la sectorisation, à la politique familiale, à l'emploi et au chômage, à la participation des usagers, aux réponses institutionnelles, à la relation professionnelle, à la connaissance du milieu, à l'inadaptation sociale, à l'environnement, au travail pluridisciplinaire, à la condition féminine". Comme il est désormais vain de savoir, interdit d'interdire, et impossible de se situer, curieusement, l'Assistant de Service Social refait surface devant l'Assistante Sociale dans les sujets de 1972, et, plus curieusement encore, dans un sujet de 1973, il n'est plus fait mention que de l'assistant de service social, au masculin unisexe et sans majuscule. Comme la réalité féminine de la profession ne semble pas avoir statistiquement varié de façon significative, on ne peut voir dans cette résurgence de l'assistant social qu'un triomphe tardif du fantasme et du mythe.

Après 1968, les sujets médicaux accusent eux aussi, non sans résistance et un certain retard, les effets de la tempête de Mai. Les Assistantes Sociales n'ont pas changé de sexe grammatical en 1969, mais déjà elles prennent place « dans l'équipe psychiatrique » au lieu d'être au service du Médecin ; elles contribuent à la « réadaptation de l'accidenté physique » ; la tuberculose est « maladie à retentissement social » et les Assistantes ont un rôle particulier à jouer dans la lutte contre la maladie, lors même qu'elles ne sont que polyvalentes polarisées par le retentissement ; elles « participent à la lutte concertée » contre les maladies cardiovasculaires ; elles interviennent directement sur « l'alcoolisme défini comme une maladie de l'adaptation » ou dans les problèmes de santé posés par l'urbanisation ». En 1971, elle perd sa majuscule et gagne en échange la compagnie de l'assistant social, qui continue en bonne grammaire traditionnelle à la précéder dans l'énumération. On s'interroge sur la « réinsertion sociale de l'invalidé », sur la surveillance des « enfants à risques », sur le « carnet de santé », sur l'environnement, sur le « bilan de santé conjugué au bilan social ». En 1972, on prend conscience que les « problèmes de santé publique ont évolué depuis 20 ans ». On ne se contente plus, en effet de se préoccuper du malade autant que de la maladie : c'est la maladie elle-même qui est devenue socio-somatique après être devenue psycho-somatique. Et c'est pourquoi, on intègre « l'Assistante Sociale d'entreprise à l'action concertée à la suite d'un diagnostic de cancer du père » : on n'ose pas encore placer un assistant dans l'usine, ni imaginer que la mère qui travaille puisse avoir à la fois un cancer et une assistante sociale. En 1972, l'Assistante Sociale est perdue dans « l'apport des travailleurs sociaux dans une politique d'action concertée » et c'est seulement l'assistant social unisexe sans majuscule qui peut « améliorer le niveau de santé des migrants ». Sans majuscule, mais au féminin, l'assistante sociale prend sa revanche dans « l'information des familles sur la régulation des naissances », peut-être parce que le film « Histoire d'A » n'a pas encore franchi le cap de la censure. En 1973, on ose douter des vaccinations, alors qu'en 1957 on chargeait simplement l'Assistante Sociale d'en « expliquer le bien fondé aux parents émus par une campagne dirigée contre elles », campagne mensongère évidemment, et orchestrée dans l'ombre par les chefs clandestins de l'anti-civilisation et de la subversion, démasqués par le Sénateur McCarthy au procès des Rosenberg. On doute aussi des vertus d'un centre spécialisé pour l'enfant débile, alors qu'en 1951, la « supériorité d'un centre d'élevage surveillé » ne paraissait faire question que pour les ignorants. En 1974, on ne sait plus « dans quels domaines, il serait souhaitables d'accentuer la prévention en matière de santé » et l'on demande « d'argumenter et d'appuyer sur l'expérience » une réponse effrontée à un dilemme

aussi angoissant. On s'affole à l'idée que les parents « recherchent des solutions pour la garde de leurs enfants », alors que dans les années 50, on s'affolait plutôt de leurs erreurs, de leur incapacité, et de leurs réticences devant la consultation d'hygiène prescrite par l'Assistante Sociale. On fait appel désormais au bénévolat des anciens buveurs pour soigner l'alcoolisme, et l'on admet – enfin – l'assistant de service social unisexe « dans l'information concernant la planification familiale » en même temps que le film « Histoire d'A » dans les salles interdites aux moins de 18 ans. En 1975, on tient que la « prévention aussi précoce que possible » pourrait peut-être rendre l'homme immortel, mais on doute de l'efficacité « des certificats de santé », alors que 3 ans plus tôt, le « bilan de santé » apparaissait encore comme « la clé » du problème. Et, pour conclure, « l'action du Service Social » se trouve requise pour lutter contre « la pharmaco-dépendance », peut-être pour renflouer le budget inquiétant de la Sécurité Sociale, alors qu'en 1949 celui-ci finançait volontiers « une action sanitaire et sociale, en dehors des prestations légales ». La médecine ayant changé à ce point, comment le Service Social n'aurait-il pas changé ?

Cette vue cavalière – aux deux sens du terme – sur le vocabulaire et les stéréotypes caractéristiques de chacune des quatre époques du Service Social d'après guerre, est loin d'épuiser le sujet. Pour aller plus loin, il conviendrait de dresser un glossaire comparatif complet, de chiffrer exactement les occurrences, et de ne pas classer seulement les mots, mais de pondérer avec leur aide la hiérarchie des préoccupations. C'est un travail de bénédictin ou d'ordinateur. Pour l'un comme pour l'autre, la recherche en Service Social est cruellement dépourvue de crédits.

On peut néanmoins pallier leur insuffisance, en tendant d'ouvrir d'autres pistes à d'éventuels chercheurs bénévoles ou en mal de crédits inutilisés.

4. LES REPRESENTATIONS DE ROLES

L'analyse de contenu ne se limite pas à la lexicographie. Malgré son intérêt et son coût élevé, celle-ci est loin de livrer la totalité des significations, et son apparente rigueur prête le flanc à la critique. Le mot « rôle » fournit, par son emploi dans les énoncés de sujet, la meilleure illustration possible de la grandeur et des servitudes de l'analyse sémantique.

Le « rôle » de l'Assistante Sociale et du Service Social, ou de leurs émules, est évoqué, sauf erreur matérielle de comptage, seulement 5 fois dans les sujets sociaux – 1958, 1954, 1959, 1961, 1965 – nommément. En revanche, le mot « rôle » apparaît 29 fois dans les sujets médicaux. Il semble que ce soit le mot le plus fréquent de tous.

Le mot « rôle » évoque le théâtre de la « comédie humaine », et la réplique indispensable d'autres acteurs, le théâtre étant essentiellement de dialogue et ne pouvant être de monologue que par accident. Il est naturel dès lors, que le mot « rôle » vienne sous la plume de l'examineur médical, plutôt que de l'examineur social. D'autres termes apparentés permettent de varier le style sans s'écarter de la signification, tout en la précisant puisque les variantes semblent induire que le « premier rôle » reste au Médecin avant 1953, L'A.S. fournit ou apporte au Médecin ce qui relève de ses « attributions » sans doute limitées ; de 1953 à 1962 l'A.S. « collabore, concourt, contribue » ; de 1963 à 1972, sa « collaboration » n'est évoquée qu'une fois, mais sa « coopération » est appelée 5 fois, alors qu'elle n'avait été mentionnée précédemment qu'une fois en 1954 ; à partir de 1968, c'est sa « participation » qui est attendu quatre fois.

Cette évolution, dessinée par les nuances qu'apportent au rôle les homonymes de remplacement, se retrouve dans les déterminants du « rôle ». De 1950 à 1952 (les sujets médicaux de 1948-49 manquent à la collection étudiée), le « rôle de l'Assistante Sociale » est « au regard des diverses mesures de prévention » ou « à l'égard du dépistage des maladies vénériennes » ou « dans un dispensaire d'hygiène mentale » ou « dans un établissement de prévention, de soins ou de cure » un rôle qui ne s'écarte guère de celui d'un exécutant des ordres médicaux. De 1953 à 1962, le rôle de l'Assistante Sociale « dans la protection de la santé du travailleur à l'usine » ou dans son « concours à la solution médicale et sociale des difficultés d'un foyer où la mère est malade » ou « dans l'aide médico-sociale aux malades relevant de la psychiatrie » ou « dans le dépistage des cas de non fréquentation de l'école pour raisons de santé » ou « dans l'éducation des familles en matière d'hygiène alimentaire » ou « dans l'éducation de la population en ce qui concerne la vaccination » ou « dans le dépistage des troubles mentaux » ou « dans la famille en matière d'hygiène » ou « dans la surveillance d'un tuberculeux » ou « auprès d'un convalescent » ou « dans la protection sanitaire des travailleurs et des enfants d'âge scolaire » ou « dans l'éducation ménagère », dans tous ces domaines, le rôle de l'Assistante Sociale a cessé d'être celui d'une pure exécutante. Une « secrétaire médicale », de relations peut-être plus agréables, est venue la soulager de ces fonctions ingrates, et elle s'est trouvée promue à la relative indépendance et à la dignité d'interprète et d'ambassadeur du Médecin trop occupé, auprès des profanes, des ignorants et des tricheurs. De 1963 à 1968, « le rôle de l'Assistante Sociale en matière d'éducation sanitaire » ne semble plus limité par aucune attribution de circonstance ; elle acquiert le droit d'intervenir, non plus simplement auprès de tiers et en substitut du Médecin, mais auprès du malade comme tel et jusque dans l'hôpital ; en 1953, son intervention auprès du malade mental n'était que « médico-sociale », et elle requérait une « spécialisation en hygiène mentale », mais après 63, ce sont les polyvalentes aussi bien que les spécialisées qui participent directement au « dépistage des troubles mentaux et à l'action en matière d'hygiène mentale », tandis qu'elles n'ont plus à rendre compte au Médecin de la « première visite prénatale, même si elles rencontrent quelques difficultés » ; elles sont chargées du « dépistage précoce des anomalies et des déficiences physiques et psychiques dans le cadre du P.M.I. » ; on leur abandonne « la protection sanitaire des personnes âgées » et « les problèmes que posent à sa famille, la santé, l'éducation et l'avenir d'un enfant handicapé physique ». Après 1968, le médico-social n'est plus un « aspect du rôle » de l'Assistante Sociale, sans doute beaucoup plus étendu et important ; elle est « dans l'équipe psychiatrique », promue interlocuteur valable du psychologue, voire du Médecin ; elle « lutte contre la tuberculose », et ne se contente plus de la dépister. Après 1969, l'Assistante Sociale n'a plus de « rôle ». Elle agit, solutionne, travaille, suggère, apporte, intervient en toute indépendance professionnelle. Le seul « rôle » mentionné échoit à l'assistant social unisexe qui se hasarde sur le terrain miné de la planification familiale, alors que « l'année de la femme » est toute proche.

Une contre-épreuve suggestive de l'évolution de la représentation du « rôle », à travers les sujets médicaux, peut être trouvée dans l'emploi de vocables plus ou moins anti-thétiques, parce qu'ils bannissent l'idée de subordination. Avant 1952, on rencontre l'Assistante Sociale en « action » seulement dans le cadre du « Service Social » ou « au domicile des familles » pour « lutter contre des erreurs ». Entre 1953 et 1970, l'Assistante Sociale n'agit guère, ou du moins l'on n'en parle pas ; c'est tout au plus si elle est « en activité » ou « chargée » de ceci ou de cela. A partir de 1971, en revanche la voici qui « agit » dans 4 sujets, sans compter ceux où elle « intervient, apporte, opte, suggère, se concerta ». Et cette « action » est presque de l'anti-médecine puisqu'elle vise à maintenir les « handicapés dans leur cadre de vie naturel »,

« les personnes âgées à leur domicile », les « migrants dans leur famille », et à lutter contre la « pharmaco-dépendance ».

Une contre-épreuve parallèle peut être faite par l'examen du « rôle » tel qu'il apparaît, cinq fois seulement avant 1965, dans les sujets d'examen dits « médico-sociaux ». En 1948, il s'agit d'un rôle d'exécutant qui est « chargé du placement et de la surveillance des pupilles de l'Etat dans un secteur rural ». En 1954, le rôle demande plus d'initiative « en matière de protection de l'enfance malheureuse et en danger moral ». En 1959, le rôle est seulement celui de « l'observation dans le travail de l'Assistante Sociale ». En 1961, c'est celui du « Service Social en matière d'adoption ». En 1965, c'est celui des « équipements sociaux culturels ». Avant de disparaître, le « rôle social » a glissé de la personne de l'Assistante Sociale, progressivement, jusqu'à se perdre dans le béton.

En revanche, de 1968 à 1975, l'Assistante Sociale qui n'a plus de rôle, « agit » 6 fois, « aide » 4 fois, « exerce ses fonctions » 2 fois, et en outre, « participe, travaille, répond aux besoins, favorise l'autonomie, se veut efficace et critique ». Cette activité débordante peut s'expliquer par une réaction. Dans la phase d'intellectualisme supervisé qu'a traversé peu auparavant l'Assistante Sociale, elle n'a agit qu'une fois en 1966 dans un sujet d'examen. En 1961, elle a accepté de prendre quelques initiatives, mais « en liaison avec les autorités locales et les institutions ». Il faut remonter à 1957 pour la voir « collaborer, apporter une aide ou améliorer un niveau de vie ». Dans l'intervalle, elle a plutôt pris ses distances à l'égard des « réponses institutionnelles ». Mais elle a, au demeurant, beaucoup « conçu, calculé statistiquement, rendu compte, apprécié, fait des hypothèses, utilisé des moyens, réfléchi sur la déontologie ou les caractéristiques de l'aide, examiné la politique sociale, l'évolution du salariat, l'essentiel des risques sociaux, les possibilités offertes, l'ensemble des besoins que le Service Social permet de déceler, les manifestations de la civilisation des loisirs, les répercussions de la multiplication des organismes ; en équipe, cela lui a permis de suggérer, d'analyser les fonctions, d'aider à des solutions après enquête. Pour garder ses mains pures, elle a failli perdre ses mains. Mais cela aussi était une réaction, car en 1955 elle pouvait s'interroger « sur l'aide en nature et l'aide en espèces » ou sur l'opportunité d'arracher un « débile au foyer de ses parents ». Elle sortait du « dépistage » un peu policier de « l'enfance malheureuse », de la promiscuité de « techniciens de professions différentes », de la déception devant l'impuissance à « protéger les vieux ou permettre aux femmes de concilier leur activité professionnelle avec la vie familiale ». C'est qu'en 1953 elle faisait des « plans pour la municipalité » en « appliquant les grands principes » au terme « d'enquêtes sociales évitant tous les écueils » après avoir accumulé « fichiers, rapports et statistiques » lui permettant « d'envisager dans ses grandes lignes un programme d'activités éducatives pour les femmes et les jeunes filles » en pouvant compter « sur des possibilités de financement ». En 1952, elle se voyait mettre fin à « l'inadaptation sociale », remplacer par sa seule présence « père et mère » auprès de l'orphelin, « compléter la formation ménagère de la mère et au besoin y suppléer », résoudre « le problème du travail des jeunes », éliminer les « parents incapables », « protéger la femme qui travaille ». C'était dans l'euphorie de la « coordination » en oeuvre depuis 1950, qui « sauvegardait l'autonomie nécessaire des divers services », et qui, dans l'élan de la Sécurité Sociale et de la Libération, ne se posait de questions sur la famille d'accueil d'un enfant à placer, ou sur tout autre sujet, que parce qu'elle était sûre de détenir les vraies réponses.

Tous ces aspects des « rôles » et des « actions », il conviendrait de les classer et de les ordonner, si l'on voulait passer vraiment de la représentation du Service Social à la représentation du Problème Social auquel l'Assistante Sociale est chargée de faire face. On

s'apercevrait que le problème des vieux apparaît en 1966, que celui des maladies vénériennes n'a pas survécu à la pénicilline après 1951, que la tuberculose s'étiolo dans les années 60, curieusement enterrée avec la protection des travailleurs, tandis que la valeur « femme au foyer » oscille comme les cours en bourse. De 1948 à 1952, les énoncés des sujets d'examen présentent le Problème Social plutôt comme une donnée objective offerte à l'observation. De 1952 jusqu'à 1968, le Problème Social appelle de plus en plus de formation et finit par éclater en perplexité réflexive. Après 1968, l'Assistante Sociale ne recule plus devant les responsabilités éducatives ou de tutelle, et elle se lance dans l'action institutionnelle, voire dans l'animation politique. Est-ce la brusque invasion de son fief par les éducateurs et les animateurs qui l'a tirée de sa rêverie freudienne ?

Gardons-nous de prendre pour photographie du vécu de Service Social, les représentations qui hantent le prélude à la correction de copies. La dissertation d'examen est un genre littéraire qui a ses exigences, et elle invite à discourir de ce dont on peut parler plutôt que de ce qui est important. Le contenu des sujets d'examen n'est vraiment significatif qu'en référence à un vécu de la profession dont il est loin de balayer tout le spectre. Mais ceci suppose l'histoire du Service Social Français d'après-guerre, qui est encore à commencer.

5. LA SIGNIFICATION DES SILENCES DU TEXTE

Faute de posséder le contexte historique qui nous permettrait d'interpréter correctement le texte des énoncés, on peut se faire au moins une idée de son importance et du besoin où nous sommes de le posséder, par une sorte de raisonnement par l'absurde. On peut se demander, en effets, pourquoi la guerre d'Algérie, le rapatriement des pieds-noirs ou la crise de l'énergie ne trouvent aucun écho direct dans les sujets d'examen. Si cette collection de sujets était le dernier document sur la société française échappé au désastre d'un anéantissement intégral de tout autre témoignage, nous pourrions imaginer que le chômage a cessé depuis 1972, que les travailleurs migrants ne sont apparus en France pour la première fois qu'en 1967, que le travail des jeunes, qui faisait problème en 1952, n'a été que l'occasion de parfaire la formation professionnelle, et qu'il n'y a jamais eu, en France, la moindre consommation de drogue ou la moindre mutinerie de prisonniers. Mais parce que nous pouvons soupçonner de lourdes significations dans les silences du texte, nous pouvons imaginer, faute de la savoir vraiment, que la guerre d'Algérie a permis une pause à l'excédent de la demande d'emploi des jeunes, et que cette pause a permis d'attendre une croissance de la scolarité prolongée qui ait, sur le marché du travail, le même effet que la mobilisation prolongée du contingent, tout en hâtant le développement de la formation professionnelle par l'école, et l'abandon de la formation par apprentissage sur le tas. Nous pouvons deviner que le travailleur immigré n'a vraiment pris couleur de problème social que le jour où il est venu d'Algérie au milieu de Pieds-noirs à peine reclassés. Nous pouvons imaginer que la crise d'énergie ne fait pas problème social, parce qu'il est encore scandaleux de crier que le roi est nu.

A l'égard de la drogue, de l'augmentation de la criminalité, de la pornographie, du tiercé, des débats sur l'avortement ou la justice ou les spéculations foncières, pourquoi ce grand silence, alors qu'on n'oublie pas de nous parler de l'année de la femme ou de la formation permanente ? Y aurait-il une occultation complaisante de problèmes sociaux qui gênent le pouvoir, et une adulation discrète des réalisations qui le flattent ? Dans un examen probatoire pour l'obtention d'un Diplôme d'Etat, cela serait moins surprenant, après tout, que l'inverse.

Mais ce conformisme s'étend-il à l'enseignement dispensé par les Ecoles de Service Social ? Rayonne-t-il des hautes sphères du Ministère de la Santé qui régissent la formation ou les services sociaux publics ou para-publics jusqu'au bureau de la moindre des assistantes chefs, encore en attente d'une promotion ? Rien ne nous permet de l'affirmer, et rien ne nous permet de le nier. C'est à l'historien à naître de nous l'apprendre.

En attendant, si la leçon de l'analyse de contenu des sujets d'examen, dans cette première approximation par trop sommaire, nous paraît un peu dure et céder au sarcasme facile sans égard aux injustices d'interprétation, soyons lui reconnaissants de nous épargner au moins la tentation d'un angélisme de la profession, dont nous savons, depuis Pascal, qu'il mène droit à l'abêtissement. Et patiemment ou impatientement attendons et appelons de nos vœux l'histoire authentique du Service Social, puisque le Service Social a maintenant assez vécu et grandi pour être digne d'avoir ses historiographes.

IDIART Pierre
Sociologue
Juillet 1975

Livres, articles, revues

BRODIEZ Axelle 2006 *Le Secours Populaire Français, 1945 – 2000, du communisme à l'humanitaire* Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques 366 p.

Héritier du Secours Rouge d'avant la deuxième guerre mondiale, le Secours Populaire de France est créé, selon Julien LAUPRETE qui le dirigea, en 1943 sur décision du Front National. En 1945, la fusion entre le Secours Populaire de France et l'Association nationale des victimes du nazisme donne naissance au Secours Populaire Français (S.P.F.). « Organisation de masse » du Parti Communiste Français, le Secours Populaire Français se consacrera essentiellement, jusqu'en 1959, à la défense des victimes de la répression dans le monde qu'à cette période on désignait par l'adjectif « libre ». A partir des années 60 le S.P.F. se tourne vers la lutte contre la misère en France et devient progressivement une organisation caritative, dont les liens avec le Parti Communiste se sont progressivement distendus. Aux « militants » ont succédé les « bénévoles ». Un livre récent retrace l'histoire de cette organisation.

WAKS Fabienne 2006 *ATD Quart Monde. Joseph WRESINSKI, la pauvreté au corps à corps* Paris Textuel / Editions Quart Monde 111 p.

Issu de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, ordonné prêtre, Joseph WRESINSKI découvre, le 14 juillet 1956, le camp des sans logis de Noisy-le-Grand et va y rester. Ce sera le début de sa lutte organisée contre la pauvreté et l'exclusion dans ce qui deviendra ATD Quart Monde fondé en 1968. Le livre de F. WAKS retrace la biographie de J. WRESINSKI et donc les débuts de l'association ATD Quart Monde.

PERROT Geneviève, FOURNIER Odile, SALOMON Georges Michel 2006 *L'intervention clinique en service social. Les savoirs fondateurs (1920 – 1965)* Rennes Editions ENSP coll. Politiques et interventions sociales 256 p.

Dans un livre qui vient de paraître, trois assistantes et assistant de service social retrace l'évolution de l'intervention clinique en service social des origines à 1965. Fruits des recherches d'un groupe de travail du réseau Histoire du Travail Social ce livre montre comment s'est construite la méthodologie professionnelle des assistantes sociales. Ouvrant sa première partie par la présentation de Mary RICHMOND et son œuvre majeure concernant le service social des cas individuels, l'ouvrage se poursuit par une deuxième partie consacré à l'enquête en service social telle qu'elle a été théorisée par plusieurs auteurs dans l'entre deux guerres comme Apolline de GOURLET, ARMAND-DELILLE, l'abbé VIOLLET. Après la deuxième guerre mondiale, notamment par l'influence des séminaires de l'ONU, émerge une méthode clinique en service social, fortement colorée par la psychanalyse et dont un des principaux théoriciens et formateurs est, en France, Myriam DAVID ; l'émergence du « case work » est l'objet de la troisième partie de ce livre. O. FOURNIER et G. PERROT présenteront leurs livre dans une communication à la journée d'étude du Réseau Histoire du Travail Social le lundi 25 septembre 2006 (10 h. – 15 h. 30) au CEDIAS 5 rue Las Cases 75007 Paris.

BARBICHE Bernard et FRANCONNET Christine (sous la direction) 2006 *Frédéric OZANAM (1813 – 1853) Un universitaire chrétien face à la modernité* Paris Editions du Cerf coll. Cerf histoire 224 p.

Universitaire, voulant réconcilier, avec LACORDAIRE et le journal « L'Ere nouvelle », la foi et la liberté, la science et la foi, Frédéric OZANAM prend une part essentielle à la fondation, en 1833, de la Société de Saint Vincent de Paul. Il conjure les jeunes chrétiens de s'interposer comme médiateurs entre « la puissance de l'or » et la « puissance du désespoir ». Les actes d'un colloque qui lui a été consacré viennent d'être publiés.

CHARRIER Marie Françoise et FELLER Elise 2006 *L'action sociale à la SNCF 1945 -1985 L'affirmation d'une identité* Toulouse Erès 277 p.

Faisant suite à un premier livre (*Aux origines de l'action sociale. L'invention des services sociaux aux Chemins de fer* Erès 2001), le groupe « histoire de l'action sociale à la SNCF » vient de publier un livre sur la période 1945 – 1985. Livre très complet, tous les aspects de l'action sociale sont traitées, ainsi que les publics concernés (familles, enfants, retraités). Les différents métiers (assistantes sociales, monitrices d'enseignement ménager, moniteur d'éducation de la jeunesse), qui ont mis en œuvre cette action sociale, sont présentés dans leur évolution. L'apport des services sociaux SNCF à la profession est souligné par les pages sur le BEQS (Bureau d'Etudes des Questions Sociales). Le centre de formation du BEQS, créé en 1951, jouera un rôle important, aux cotés de l'UNCAF et de l'ANAS, dans l'introduction des « méthodes » dans la profession, commençant par la formation au « case work » (1954 -1971) et se poursuivant par la « formation aux méthodes d'intervention en service social » (1972 – 1980).

EINAUDI Jean Luc 2006 *Traces : des adolescents en maison de redressement sous l'Occupation* Paris Editions du Sextant Coll. Décodeur 258 p.

A partir d'archives inédites : le registre d'écrou du centre d'observation des mineurs de la rue de Crimée (Paris), Jean Luc EINAUDI retrace la vie d'adolescents placés dans ce centre d'observation. De 1941 à 1944, 2404 adolescents sont passés dans ce centre Parmi ces jeunes, 54 sont désignés comme juifs. La mention « juif » a été apposée sur leurs dossiers en appliquant des lois racistes de Vichy avec l'approbation de l'administration judiciaire. Cette mention a facilité les déportations. J.L. EINAUDI a retrouvé trace de déportations de 20 d'entre eux et 19 sont morts en déportation ; Ce travail ouvre la voie à d'autres recherches, qu'il serait souhaitable d'entreprendre, sur la situation du secteur de l'enfance délinquante sous Vichy.

VIMONT Jean Claude (sous la direction) 2005 *Jeunes, déviances et identités XVIII^e – XX^e siècles* Rouen Publications des Universités de Rouen et du Havre Coll. Cahiers du GRHS 157 p.

A partir d'analyse des discours de notables, de médecins et d'instances judiciaires, divers auteurs présentent les diverses formes de déviances des adolescents sur une période de trois siècles (du XVIII^e au XX^e siècles). Plusieurs types de violences sont analysés de la « *jeunesse rurale et rixes villageoises au 19^{ème} siècle* » (J.C. FARCY) à « *les J3 au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale* » (S. VICTORIEN) sans oublier les bagarres autour des filles et les manifestations étudiantes.

NORGEU Anne Marie 2006 *La Borde : le château des chercheurs de sens. La vie quotidienne à la clinique psychiatrique de La Borde* Toulouse Editions Eres coll. Education spécialisée au quotidien 128 p.

Une éducatrice apporte son témoignage sur la vie quotidienne à la clinique de La BORDE, clinique fondée par Jean OURY et Félix GUATTARI, haut lieu de la psychothérapie institutionnelle. A travers ce témoignage se dessine un autre regard sur la folie, regard qui ne sépare pas d'une barrière infranchissable la normalité et la folie. Le livre est préfacé par Roger GENTIS.

MICHEL Alain René 2006 *Catholiques en démocratie* Paris Editions du Cerf coll. Cerf histoire 734 p.

Retraçant l'histoire de l'Action Catholique de la Jeunesse et de ses mouvements spécialisés (JOC, JEC, JAC, JIC) jusqu'à sa disparition en 1956, l'auteur montre le rôle de cette association comme principal lieu de formation à l'engagement des catholiques dans la société et la vie politique. Ses militants auront une place importante dans la lutte contre l'idéologie nationaliste de l'Action française et dans la dénonciation du nazisme. Sous le régime de Vichy, elle s'oppose à la « révolution nationale », refuse publiquement le S.T.O. Après la deuxième guerre mondiale, nombre de ses militants seront dans les directions départementales et nationales du M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire) tandis que d'autres auront un rôle prépondérant dans les transformations de l'agriculture française et dans le renforcement

et la déconfessionnalisation de la CFTC. Nombreux seront aussi les travailleurs sociaux qui ont milité dans ces organisations de jeunesse.

« *FORUM revue de la recherche en travail social* » (n° 113 octobre 2006)

Le dossier de ce récent numéro de la revue de l'AFORTS (Association Française des Organismes de formation et de Recherche en Travail Social) a pour thème « *Construction et usages des catégories dans les politiques sociales* ». Trois articles composent ce dossier, chacun reprenant la généalogie historique des catégories étudiées :

- Pierre MERLE : « *L'action sociale : une catégorie (bien) établie ?* »
- Alain ROQUEJOFFRE : « *Construction des objets d'intervention et division du travail* »
- Jean Luc YVOREL : « *« L'invention » de la délinquance juvénile ou la naissance d'un nouveau problème social* »

Histoire et Sociétés n° 20 septembre 2006

Le dossier central du dernier numéro de la revue *Histoire et Sociétés* est consacré au financement du logement social en Europe depuis 1945. Quatre pays y sont traités : la France, la République Fédérale Allemande, l'Italie et l'Espagne. Outre ce dossier un article aborde le Front Populaire avec « *l'expérience du Front Populaire : renouvellement de la stratégie syndicale et des pratiques de la CGT (1934 – 1939)* » et un autre l'émigration : « *Ces parisiens venus d'ailleurs. Ouvriers algériens dans la Seine durant les années 1950* ».

Du côté des associations histoire

APREHTS

Outre la recherche de financements pour publier les actes du colloque de décembre 2005, l'association a trois chantiers en cours : l'un sur l'association marseillaise Art et Charité, créé en 1914, l'autre sur l'histoire des centres sociaux dans les Bouches du Rhône après la deuxième guerre mondiale et le dernier sur les pupilles d'Etat des Bouches du Rhône, placés en Ardèche et dans la Drome.

Réseau Histoire du Travail Social

Dans son dernier numéro de « Contact », le R.H.T.S. publie le compte rendu de la journée du 25 septembre 2006 sur « *Les savoirs fondateurs de l'intervention clinique en travail social* » synthèse de la communication de Geneviève PERROT et Odile FOURNIER.

Les prochaines journées (toujours au CEDIAS de 10h à 16h) sont :

- lundi 15 janvier 2007 : Annie CADENEL « *Les relations entre mères et nourrices au XIXe siècle* »
- Lundi 14 mai 2007 : GILLOIRE Sylvestre *Les syndicats féminins (1900-1947)*

CNAHES

Le dernier bulletin du CNAHES (la *lettre* n° 24 octobre 2006) publie un long article de André HEINRICH sur « *Scoutisme et enfance délaissée au Maroc dans les années cinquante* » qui retrace l'action d'éducateurs, provenant du scoutisme, en faveur des enfants en situation d'abandon, issus des bidonvilles de Casablanca. D'autres articles donnent des informations sur l'activité de l'association.

Mémoires Vives Centres Sociaux

Plusieurs chantiers sont menés par l'association. Une réflexion est engagée sur les supports informatiques des archives. Première recherche sur les fédérations, Jacques ELOY a réalisé une recherche sur la fédération des centres sociaux du Nord. Des témoignages oraux de militants des centres sociaux lyonnais ont été recueillis lors d'une réunion « d'anciens ». Enfin l'association centralise les informations sur les centres sociaux d'Algérie.

AHES-PJM

Dans son numéro 42 de septembre 2006, la revue de l'AHES-PJM, « *Pour l'histoire* », consacre tous ses articles à présenter les quinze années d'activités de l'association. Les titres des articles publiés dans les 41 numéros précédents de la revue sont recensés.

Le dernier numéro (n° 43 décembre 2006) contient trois articles principaux : deux traitent de la « Consultation Familiale pour les problèmes de l'enfance et de l'adolescence » (ouverte rue Sedaine à Paris en 1979), l'un sur sa genèse (Pierre SEGOND) l'autre sur l'activité (Christian CHIROL). Le troisième article décrit une expérience de « continuité éducative » à Lille en 1970 -1971 (Albert BRUEL)

AHES- PJM 54 rue de Garches 92420 Vaucresson

Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social

**Notre adresse : La Cité des Associations
Boîte aux lettres 192
93 La Canebière
13233 Marseille cedex 20**

**Notre courriel :
aprehts@wanadoo.fr**

Ce bulletin est imprimé et diffusé grâce à l'appui de l'Université de la Méditerranée